

**Election des Administrateurs-Locataires  
- 2ème semestre 2010 -**



**SCRUTIN du 1er décembre 2010  
PROCES VERBAL DES RESULTATS**

A l'issue de la procédure de dépouillement du vote mixte : par correspondance ou par internet, la Commission Electorale proclame les résultats suivants :

- Nombre d'électeurs ..... : 16 010
- Nombre de postes à pourvoir ..... : 3
- Nombre de votants ..... : 2754 (soit taux de participation : 17,20%)
- Votes non comptabilisés..... : 0 (soit / %)
- Suffrages exprimés ..... : 2744 (soit 99,64%)
- Suffrages blancs et nuls ..... : 10 (soit 0,36 %)

<u>Obtiennent</u> :	- La liste A « A.F.O.C. » :	672	votes	(soit 24,49%),
	- La liste B « C.L.C.V. » :	903	votes	(soit 32,91%),
	- La liste C « C.S.F. » :	541	votes	(soit 19,72%),
	- La liste D « C.N.L. » :	628	votes	(soit 22,88%),

**En conséquence, et selon le mode de scrutin proportionnel au plus fort reste, sont élus :**

- |                   |               |            |
|-------------------|---------------|------------|
| > Monique VAMBRE  | pour la liste | C.L.C.V. ; |
| > Dominique DARRE | pour la liste | A.F.O.C. ; |
| > Denis DOMAIN    | pour la liste | C.N.L. .   |

Fait à Coquelles, le 01<sup>er</sup> décembre 2010

Le Bureau Electoral :

- Le Président, Claude LENGLEN
- Le Responsable du Bureau de Vote, Dominique AERTS
- Assesseur, Denis LANNOY

Le Secrétaire de la Commission :

- Frédéric LOISON

Les Scrutateurs-Candidats : pour

- l'A.F.O.C. Mr Dominique DARRE
- La C.L.C.V Mme Monique VAMBRE
- La C.S.F. Mme Jenny dite Annie DERUY
- La C.N.L. Mr Denis DOMAIN

Huissier de justice :

- Maitre Lydie LEBAS